

Le Gers sur le podium des récompenses

Les Trophées pour la biodiversité en Occitanie

Les inscriptions pour la 2^{ème} édition des trophées de la biodiversité organisés par la Région Occitanie sont ouvertes jusqu'au 31 mars prochain. Créés en 2018, ces trophées visent à encourager et soutenir les acteurs locaux impliqués dans la préservation et la mise en valeur de la biodiversité.

Destinés à valoriser les pratiques respectueuses de la biodiversité, les trophées pour la biodiversité en Occitanie sont aussi l'occasion de démontrer, au travers d'exemples concrets, la possibilité de concilier préservation de l'environnement et activité économique. Ils permettent ainsi d'encourager et de sensibiliser acteurs économiques et citoyens du territoire.

Les candidats sont invités à déposer leurs projets avant le 31 mars directe-

ment sur la plateforme dédiée : <https://jeparticipe.laregion-citoyenne.fr/consultation/les-trophees-pour-la-biodiversite-en-occitanie-2/presentation/la-demarche>.

A l'issue de la période de dépôt des candidatures, les lauréats des 7 catégories - le **Biomimétisme**, **l'Ingénierie écologique**, **l'Organisation**, **le Développement de l'emploi**, **l'Implantation**, **la Valorisation de la biodiversité** ainsi que les **Solutions au service de la biodiversité** - se verront re-

mettre un trophée, un diplôme ainsi qu'un chèque de 3 000€. Les plus innovants et les plus exemplaires bénéficieront d'une valorisation vidéo réalisée par des professionnels.

Un prix spécial « **coup de cœur des Citoyens d'Occitanie** » sera par ailleurs attribué suite à l'organisation d'une consultation citoyenne.

Retrouvez l'ensemble des informations sur les Trophées pour la biodiversité en Occitanie sur laregion.fr/trophees-biodiversite



A noter

Parmi les 11 lauréats de la première édition des Trophées Biodiversité 2018-2019, le prix spécial coup de cœur citoyen a été attribué à l'entreprise Sojadoc (Gers et Haute-Garonne)

Sojadoc est la filière du soja du sud-ouest. Elle porte le programme « Bienvenue aux abeilles » qui permet d'accueillir les pollinisateurs sauvages chez 40 producteurs de soja, ceux-ci mettant en place des aménagements favorables (prairies, haies) et modifiant leurs pratiques.

Ce prix a été attribué suite à un vote citoyen sur le site participatif La Région Citoyenne sur lequel tous les projets ont été soumis au vote du public.